



MAIRIE DE NOIRON SOUS GEVREY

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

CANTON DE NUIITS ST GEORGES

AVIS MUNICIPAL – DECEMBRE 2023



L'équipe du Conseil Municipal
vous souhaite de très belles
fêtes de fin d'année et vous
invite aux traditionnels vœux
du MAIRE qui auront lieu le

DIMANCHE 7 JANVIER
à 11 Heures

Nous voilà à quelques jours de **Noël** et le moment est venu de décorer notre village.
3 sapins ont été déposés dans les lotissements de Noiron, ils n'attendent plus que
vous pour être décorés ...

En ces périodes de fêtes, la gendarmerie nous informe que nous devons rester
prudents en ce qui concerne les cambriolages.

TELETHON

Cette année, nous avons organisé, en partenariat avec les associations de notre village (BEN'ASSO, le COMITE DES FETES et ECM) une course à pied, une vente de brioches, de crêpes et de vin chaud sur tout le week-end.

Un grand merci à nos enseignes et partenaires : la boulangerie Chevalier, la ferme du Pontot, la fromagerie Delin, la minoterie Michelot ; le café du centre et le supermarché Bi1.

Un grand merci à nos associations.

Un grand merci aux participantes et participants de la course qui ont eu le courage de braver le temps sous une pluie battante...

Grâce à vous, le Téléthon fut un beau succès malgré le mauvais temps. La somme de 900 euros a été récoltée au profit de cette association.

Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont œuvré pour la réussite de cette édition, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !!!

« Sans le Téléthon, il n'y a pas de plan B. Mettre un nom sur la maladie, c'est savoir contre quoi on se bat, pouvoir bénéficier d'une prise en charge médicale adaptée, voire d'un traitement ».



Le premier lundi de l'année étant un jour férié, la collecte des ordures ménagères se fera

Le MARDI 2 JANVIER

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL / SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

(L'intégralité du procès-verbal est à retrouver sur le site de la mairie)

1. Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

L'autorité territoriale propose à l'assemblée délibérante d'instaurer la prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle. Les bénéficiaires de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire sont les agents publics (fonctionnaires titulaires et stagiaires, agents contractuels de droit public) ainsi que les assistants maternels et les assistants familiaux.

Considérant que les montants de la prime tels que fixés par le décret sont des montants plafonds, les montants applicables seront les suivants :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant maximum de la prime de pouvoir d'achat fixé par le décret	Montant fixé par la collectivité ou l'établissement ou le groupement
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €	600 €

Après avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, DECIDE d'instaurer la prime pouvoir d'achat exceptionnelle.

2. COMCOM Gevrey-Chambertin et Nuits St Georges – Répartition des frais d'abattage sur la commune de Noiron sous Gevrey le long du canal de la Cent Fonts et de la RD 996

A la suite des événements climatiques récents plusieurs arbres (frêne, acacia et peuplier) le long de la RD996 et du canal de la Cent Fonts risquent de tomber sur la route. Les parcelles concernées appartiennent à la Communauté de communes et à la commune de Noiron sous Gevrey :

➤ Communauté de communes : parcelle 0310 (1 429 m²) et parcelle 0006 (2 029 m²) soit 79.75 % de la surface,

➤ Commune de Noiron sous Gevrey : parcelle 0007 (878 m²) soit 20.25 % de la surface.

Face à l'urgence et en accord avec la commune de Noiron sous Gevrey un devis de l'entreprise CHENOT a été engagé rapidement par la COMCOM pour un montant TTC de 9 000 €. La commune de Noiron sous Gevrey doit s'engager à rembourser une partie de ce devis au prorata des surfaces.

Après avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, ACCEPTE de rembourser la somme de 1 822.50 € – soit 20.25 % du montant total du devis à la COMCOM pour sa part de prestation d'abattage des arbres.

3. SICECO - Rénovation EP : Passage en LED Route de Dijon, Route de Seurre

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis pour la rénovation de l'éclairage public avec un passage en LED pour la route de Dijon, la route de Seurre. Cela concerne 82 lampadaires à changer. Le montant du devis est de 60 827.56 € H.T, subventionné en partie par le SICECO ; La part restant à charge de la commune s'élève à 38 340.68 euros.

Après avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, VALIDE le devis présenté par le SICECO pour un montant à payer par la commune de 38 340.68 euros.

Le secrétariat de la mairie sera fermé du :

- Du mardi 26 décembre au samedi 30 décembre 2023
- Du lundi 15 janvier au jeudi 18 janvier 2024